

# ?Qu'est-ce que le Khoms

---

<"xml encoding="UTF-8?>

Toutes les écoles Juridiques islamiques (Mathâhib) s'accordent pour affirmer que le khoms ( en français, littéralement, le cinquième) est une législation financière originelle et importante de la Charî`ah (la loi Islamique), étant donné qu'il constitue un pivot principal dans le système fiscal en Islam.

Toutefois, il y a deux différends principaux entre ces écoles juridiques, concernant le Khoms : l'un est relatif à la jurisprudence (fiqh) appliquée (les domaines où le Khoms est obligatoire et les limites de son application) et l'autre a trait à la jurisprudence théorique (la détermination du fondement législatif desdits domaines). Il y a, en outre, un troisième différend que nous n'abordons dans cet exposé, il concerne la détermination des catégories de personnes bénéficiant du revenu de cette législation.



\* AL-QUAZOUINI, Sayed Hassan, La Législation du Khoms, Edition et traduction par : AL-BOSTANI, Abbas, Publication de la Cité du Savoir, Canada.

## Le Texte Coranique Et Les Circonstances De La Révélation

Sans doute, l'une des plus importantes données que les savants des Ecoles juridiques non Chiites imâmites invoquent à l'appui de leur thèse, est les circonstances de la Révélation, c'est-à-dire la nature des circonstances qui ont entouré la Révélation du Verset du Khoms.

En effet, ces savants disent que ce texte a été révélé parmi d'autres textes à un moment où se déroulait l'une des premières batailles de l'Islam et que l'ensemble de ces textes parlaient des péripéties de cette bataille. Donc, étant donné que le contexte du Verset traite de la guerre et

de ses données, le contenu dudit Verset ne pourrait que traduire la promulgation d'un impôt dans le domaine de la guerre. Et ils ajoutent: Comment pouvons-nous généraliser une législation pour l'appliquer dans un domaine autre que celui de la guerre alors que le contexte traite d'un événement précis, une bataille".

Or cette argumentation est assez simpliste et trahit une incompréhension de la nature de l'exposé coranique. Par conséquent, elle ne saurait constituer un facteur qui nous empêche de considérer le mot "ghanîmah" du Verset du Khoms dans son sens général. En effet, le fait qu'une législation coranique soit liée à un événement particulier ne signifie nullement la limitation de la portée de cette législation, tant que le mot comporte un caractère d'universalité et de généralité. Une règle de la Science des Fondements traduit parfaitement cette vérité lorsqu'elle stipule que: "ce qui compte c'est la généralité du mot et non la particularité de la situation dans laquelle il est cité".

En effet, s'il est vrai que la plupart des législations coraniques ont été liées lors de leur promulgation à des événements particuliers ou individuels, il n'est pas moins varié que dans la plupart des cas leur étendue législative dépasse les limites particulières de ces événements. Par exemple le Verset de Taqiyyah a été lié à un événement individuel relatif à Ammâr Ibn Yâsir. Mais personne ne saurait prétendre qu'il s'applique uniquement à lui. De même, le Verset d'al-Anfâl est lié aussi à la bataille de Badr<sup>1</sup>, mais qui pourrait réduire sa portée à cette bataille? Mieux, le contexte du Verset du Khoms lui-même comprend des législations et des instructions militaires dont la portée générale et universelle est reconnue par tous les Musulmans, bien qu'elles soient révélées à l'occasion de la Bataille de Badr<sup>2</sup>. Bien plus enfin, si on voulait suivre la logique de cette argumentation qui veut limiter l'application du Khoms au domaine de la guerre sous prétexte que cette législation a été promulguée à l'occasion de la bataille de Badr, on devrait dire que le texte de cette législation concerne les butins de cette bataille seulement et non les butins de toute guerre.

\* AL-QUAZOUINI, Sayed Hassan, La Législation du Khoms, Edition et traduction par : AL-BOSTANI, Abbas, Publication de la Cité du Savoir, Canada

---

Voir "les Circonstances de la Révélation" d'al--Nisâpûrî, p. 172. -1

.(2- Voir les différents livres de Tafsîr (d'Interprétation